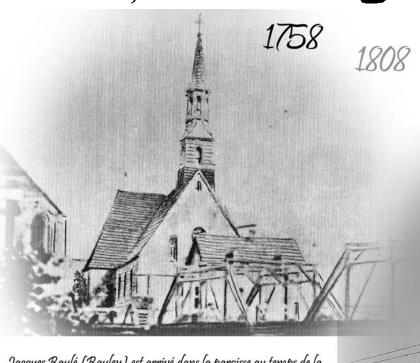




1958

1858

1908



Jacques Baulé (Bauley) est arrivé dans la paroisse au temps de la construction de l'église, soit en 1782. Ce temple, en chantier de construction en ces années-là, a été remplacé par l'église actuelle en 1875. L'histoire nous dit que "Jacques Beaulé a participé à la collecte des contributions chez ses voisins du rang Trait Quarré" lors de la construction du presbytère en 1784... (Patoire de la Seigneure-de-Lauzon, Volume 3, page 150.)

Ont été inhumés dans cette paroisse, Jacques lui-même en l'année 1832, sa mère Marie Lanclus dite Lapierre en 1821 et son épouse Marie-Rosalie Boulé, en 1803.

Une plaque commémorative rappelera ces faits historiques aux générations de demain.

Le mot du président2	Patrick Beaulé	12
Testament de Jacques Bolley4		
4 mars 1820 Constitut6		
Carnet du patrimoine8	Nos condoléances	16
Nouvelles de la Fédération9		
Visite en Bourgogne10	·	

Le mot du président...

Bonjour chers lecteurs et lectrices,

Déjà une autre année d'histoire de famille vient de se terminer. Vous savez, ça fait maintenant plus de 15 ans que nous écrivons des articles dans le Bolley. "Ça fait maintenant plus de 50 ans que notre historien Yvan a commencé à s'intéresser de plus près à l'histoire des "BEAULÉ". Il a par le fait même découvert nos racines et a eu le leadership pour nous le transmettre.

Aujourd'hui, à la suite des nombreux reportages et des nombreuses recherches, nous en arrivons à la phase finale de notre histoire ancienne. C'est-à-dire l'histoire vécue par nos ancêtres ici en Canada et qui ont semé notre génération à travers le nouveau continent au cours des derniers 250 ans (1758-2008).

Bien sûr, le monde a changé et demain il changera aussi. Si je me mets dans la peau de Jacques Bolley (lui illettré, il ne pouvait ni lire, ni écrire) mais son épouse Marie Rosalie Boulet savait probablement lire et écrire (d'après ce que j'ai vu dans les recherches sur l'histoire de sa famille, ses origines et le rôle patriarcal du temps). Je dis probablement car dans nos recherches, nous n'avons pas retracé sa signature ou une quelconque notation dans les dossiers notariés. Mais les dossiers notariés ne relatent pas toute l'histoire de la vie!



Enfin tout cela dit, ça fera 250 ans que notre Ancêtre né "en Canada" Jacques Bolley a commencé à vivre au "Québec". Il ne faut pas oublié notre Marie Lanclus (la maman de Jacques) qui savait lire et écrire sans problème ayant été ménagère d'un curé dans la paroisse de St-Vallier-de-Bellechasse dans les années 1759-1770.

Bref, j'aimerais sincèrement vous inviter à joindre les rangs de notre conseil d'administration qui souhaiterait une grande participation de votre famille lors du rassemblement le 2 août 2008 au Montmartre Canadien! (Sillery, Québec)

Cette rencontre sera un lien entre notre "vivant" et Jacques Bolley et Marie Rosalie Boulet et leur famille qui, dans la première moitié du 19^e siècle, ont élevé une famille de 9 enfants. Grâce à leur force de caractère et aussi leur foi en eux-mêmes, ils ont su propager des valeurs qui font que leurs enfants ont eu une grande progéniture. Nous sommes tous les Beaulé d'Amérique, originaires de Jacques Bolley (Baulé) et Rosalie Boulet (estimé à 3 000 descendants en Amérique).

Marie Rosalie est décédée en 1803 lors de la naissance de sa fille Agnès. Jacques ne s'est pas remarié et a dû composer avec la famille dont la grande majorité était des garçons oh! là! là! Sa mère (Marie Lanclus) déjà très âgée pour le temps (elle est décédée en 1821 à l'âge vénérable de 87 ans), a été témoin de tous ces événements.

Il y a eu dans cette famille quelques tumultes si l'on peut dire. Mais c'est la réalité et cela fait partie de l'histoire et de la vie! Moi, personnellement et après avoir discuté avec Yvan notre historien, je me permet de donner mon opinion!

Pour avoir suivi les événements de la Fédération des familles-souches du Québec au cours des dernières années, tu te fais une opinion sur la façon de "traiter" l'histoire et sur toute l'histoire de la famille. À travers les nombreuses conférences que j'ai assisté avec un très grand intérêt, je ne prétend pas être en possession de la "science infuse", mais je crois sincèrement que le passé est "garant" de l'avenir.

Nos origines doivent être lues et comprises par notre génération future et ce principe est primordial pour que notre futur soit bâti sur de bonnes assises. Nous formons tous ensemble une grande famille et je suis toujours heureux de rencontrer de nouveaux Bolley d'Amérique.

Ma réflexion n'est pas terminée mais je m'en garde pour d'autres numéros! ha! ha!

Sur ce, je vous souhaite mes vœux de JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE 2008!

Yvon, votre président.

Salon des familles-souches du Québec.

Place Laurier, Ste-Foy. Les 22, 23 et 24 février 2008.

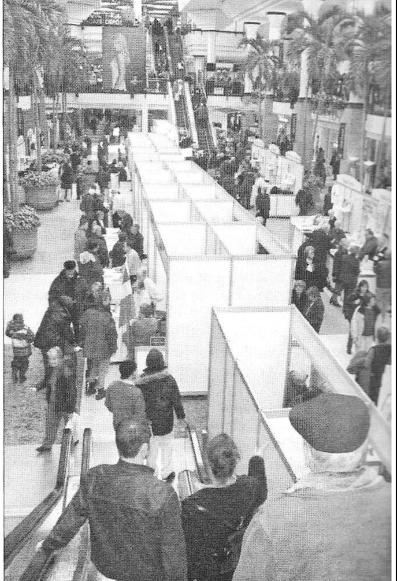
L'association des familles Beaulé y sera, avec les GRENON, les THIBAULT et quelques 70 autres associations de familles.

Nos familles de descendants Beaulé et autres pourront y trouver plein d'information sur l'ancêtre Lazare Bolley, sur sa descendance et sur l'association...

Invitation toute spéciale aux familles Beaulé de la grande région de la capitale nationale à venir y jaser de...BOLLEY-BEAULÉ.

Au plaisir!





Photos : Fédération des familles-souches du Québec.

12 April 1812 1814)
la l	i
Wellandle Molaire Sublic.	
There is a start of the start wind	
Boulet efelles mannestvanificantes	
Par devant le notaire public en la province du Bas-Canada résident de St-Henry soussigné et les témoins cy après nom-	.

Par devant le notaire public en la province du Bas-Canada résident de St-Henry soussigné et les témoins cy après nommés et soussignés.

Est comparu Sieur Jacques Bauley père habitant de cette dite paroisse, lequel étant sain d'esprit mémoire et jugement et entendement ainsi qu'il est apparu a nous dit notaire et témoins soussignés par ses parolles discours et maintien s'étend même transporté en l'Étude du notaire soussigné pourquoi les dits témoins ont été mandés pour l'effet cy après lequel nous a dit que considérant la certitude de la mort et l'incertitude de son heure et craignant même d'en être prévenu sans avoir disposer de ses biens et avoir mis ordre à ses affaires, pourquoi il désirerait faire son testament et ordonnance de derniere volonté qu'il a dicté mot à mot pour à l'instant devans dit notaire et témoins soussignés, en la manière qu'il suit:

Premierement comme chrétien catholique apostolique et romaine le dit testateur a recommandé son ame a Dieu pere fils et Saint-Esprit suppliant tres humblement ses divines miséricordes de lui pardonner ses péchés et de placer son ame en son Saint Paradis Veut et ordonne le dit testateur que les donations qu'il avait déjà consentie devant le notaire et témoins soussignés en faveur de Sieur Augustin Bauley son fils de tous et tels biens mobiliers et immobiliers qu'il possédait alors et plus emplement désignés au dit acte de donation sus dattée moyennant les charges clauses et conditions mentionnées lesquelles dites charges être remplisent par le donateur y dénommé avec le plus grand soin et exactitude que de droits pour quoi le dit testateur pour se rendre justice a lui même et pour la rendre de même manière à son dit fils donataire il veut et entend que le dit acte de donation sus dattée soit exécuté suivant sa plaine forme et teneur donnant et léguant le dit testateur au dit Augustin Bauley tous et tels biens mobiliers et immobiliers qu'ils peuvent être mentionnés au dit acte de donation sus dattés sans en tout ou rien excepter en façon quelconque si ce nets que le dit testateur se réserve tous ses meublesqu'ils pourrait se trouver au jour de son décès pour le tout être vendu et l'argent en provenant être employé en prières ---pouvoir son dit fils donataire jouir faire et disposer de tous les dits biens mobiliers et immobiliers de la manière que le tous peut être détaillé et constaté par le sus dit acte de donation sus dattés et sans que les autres enfants et petits enfants puissent en exiger aucun compte de l'inventaire ou partage d'être privés au profit du dit donataire de sa part de légitime qu'ils pourraient prétendre en la succession future du dit testateur. Voulant et entendant le dit testateur que ses autres enfants héritiers légitimes soient tenus de se contenter chacun de la somme de trente six livres de vingt sols pour leur tenir lieu de légitime paternel.

Révoquant le dit testateur tous autres testaments ou codicils qu'il pourrait avoir faits avant le présent auquel seul il sarette comme contenant sa vraie intention et ordonnance de dernière volonté.

Il fut ainsi fait, dicté, nommé par le dit testateur devant dit notaire et témoins soussignés en notre étude sus dite paroisse St-Henry le douze septembre apres midi l'an mil huit cent douze en presence des Sieurs Joseph Thompson chapellier et Pierre vaillancour forgeron demeurants en cette dit paroisse témoins qui ont signé avec nous dit notaire apres que la lecture du present testament a été faite au dit testateur qu'il a dit y celui bien entendre et comprendre y lui persisté en toute sa plaine forme et teneur et ayant déclaré ne savoir signer de ce requis apres lecture faite et encore refaite du present testament au dit testateur.

Sa Survey of Jacques Jacques Bauley J. Boucher Not.	lesiament au uit lesialeur.	esteratitest	arriver of ei	entit-	
Jacques Bauley J. Boucher Not.	dester	terre of south	wats Hay	en Juntinuto	
Jacques + Jacques Bauley Bauley J. Boucher Not.		race inchaise	a lound !		
	Secretares +5	Ogustar 1	1 1/4	in ellir	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
	Jacques / Marque McCr	Bauley /	1-100	Boucher Not.	-
OUPLIANA (CINAPMA III)	No. 111		$(\setminus 0)$	80	
Joseph Thompson	Joseph Thompson	and the same			
pilradvaillercour pierre vaillancour	pierrevail	pierre vaille	ancour		

4 ------ Le Bolley ------ Numéro 38

C'est un testament intrigant....

D'abord, il a été découvert grâce à une mention de "cessation de biens" que l'on retrouve dans le CONSTITUT analysé ci-après. Et puis, même avec le nom du notaire et la date de cet acte, il fallait encore se buter à la mauvaise orthographe du nom. Une chance que nos chercheurs Yvon et Cynthia sont maintenant habitués à ces caprices ou "inattentions" des notaires.

À la lecture des rédactions de ce notaire Joseph Boucher, nos lecteurs vont certainement se trouver surpris d'une écriture et de tournures de phrases pas faciles à comprendre. On remarquera aussi la répétition des mots "du dit notaire et témoins soussignés". Sur ce point, j'ai déjà lu que les notaires facturaient les clients au nombre de mots dans un document. Voilà qu'il est bien évident!

En fait, on se croirait ici non pas devant un testament mais plutôt devant un "complément" de testament. On fait effectivement référence à un "un acte de donation" enregistré antérieurement auprès du même notaire Boucher.

Cet "acte de donation sus daté" qu'on ne connait pas pour l'instant semble avoir l'allure "d'un inventaire' des biens mobiliers et immobiliers mais il comprendrait aussi "des charges et des conditions" que le donataire Augustin Beauley se devrait d'exécuter avec "grand soin et exactitude". "On ne revient pas là-dessus" semble dire le présent testament.

lci et aujourd'hui, on semble vouloir préciser davantage et faire des "mises au point" adressées "aux autres enfants"...qui ne seraient peut-être pas tous d'accord avec cette décision de "tout donner" à Augustin. C'est peut-être une simple impression, je l'admets, mais on remarquera certaines phrases significatives telles :

-que le dit donataire Augustin Bauley nommé à "l'acte de donation sus daté" puisse jouir et disposer de tous ses biens sans que les autres enfants et petits-enfants puissent en exiger aucun compte de l'inventaire ou partage..."

-et aussi que "d'aucuns puissent se plaindre d'être privés au profit du dit donataire de sa part de légitime qu'il pourrait prétendre en la succession du dit testateur.

Et puis, au cas où certains n'auraient pas encore compris, le testament insiste :

-le dit testateur (Jacques Bauley) précise "que ses autres enfants héritiers légitimes soient tenus de se contenter chacun de la somme de trente six livres de vingt sols " comme part du partage paternel.

Enfin, au cas où on voudrait jouer sur des interprétations des deux documents notariés, le testateur Jacques s'assure que ce sera clair : il révoque "tout autre testament qu'il pourrait avoir fait avant le présent lequel il reconnait comme seul contenant sa vraie intention et ordonnance de dernière volonté".

Il y a sans aucun doute, dans ce document, une volonté bien évidente d'être "clair" et d'être bien compris. Dans ce sens on aura remarqué que le testament a été dicté et écrit "mot à mot" et qu'en plus, sa lecture a été "faite et refaite". Point final.

NORMALEMENT, ce devrait être "point final" pour nous aussi mais...

Mais il faudra bien mettre la main sur cet autre document qu'on appelle "acte de donation" signé antérieurement où l'on trouverait normalement les "charges et conditions" assignées au donataire Augustin Bauley. On devrait y trouver là la situation habituelle où l'on doit s'occuper de l'hébergement et des soins des vieux jours à devoir donner à son "paternel", incluant les funérailles et l'enterrement. Ce document qu'il faudra encore chercher se trouve chez le notaire Boucher et il aurait été signé entre 1807 et 1812 d'après certains indices.

Il faudra aussi trouver une explication à cette "reconnaissance de dettes", signée en 1832 par Angèle Bauley au bénéfice de son frère Augustin Bauley dans lequel acte notarié on énumère qu'elle fait don de sa part dans la succession de sa mère Marie Rosalie Boulé, de sa part (trente six livres de vingt sols) qu'elle a reçue de son père Jacques, mais aussi de sa part (une neuvième) enclavée dans la terre du Trait-Quarré. D'où provient "cette fameuse part", si tout testament antérieur a été révoqué comme on lit ici.

Enfin, on devra tenter de s'expliquer pourquoi, après cette donation antérieure et ce complément de testament de 1812, Jacques a dû contracter un important emprunt en 1820, voir le CONSTITUT en pages ci-après.

On comprendra qu'il va falloir revenir sur ces faits en souhaitant que d'autres documents viennent éclairer la situation. Mais quand même, ne dramatisons pas, ce ne serait pas la seule succession dans notre histoire, qui aurait causer un peu de frictions. Essayons de comprendre, oui; mais restons honnêtes.

par YVAN BEAULÉ.

Merci encore à nos recherchistes Yvon et Cynthia Beaulé de Ste-Foy.

Mars 1821 & Mistaires & Elliets Par langues travel. Promises die Bas-Conad et soussignés Mest faire fra la provint Seur Saugues Bauley de contribute de la paroisse Phinog, conte Dorchester legues les hacesses accomment devoir bien et ligitimosment allessant la paroisse Phinographical de la paroisse Phinog

Huit ans plus tard, la terre originale, aujourd'hui propriété d'Augustin Bauley, est hypothéquée pour garantir un emprunt. Surprenant.

...Par devant les notaires publics en la Province du Bas-Canada et soussignés fut présent Sieur Jacques Bauley père cultivateur de la paroisse St-Henry comté Dorchester lequel reconnait devoir bien et légitimement à Messire Joseph Lacasse Prêtre curé de la paroisse St-Henry à ce présent et acceptant la somme de sept cens quarante livres, la livre de vingt sols chacune pour prêt de pareille somme quil lui a cy devant faite. Pour raison de cette somme le dit Sieur Jacques Bauley père a crée et constitué par ces présentes au dit Messire Joseph Lacasse, acceptant pour lui et ses ayant cause, une rente annuelle et perpétuelle en argent de la somme de guarante guatre livres - que le dit débiteur promet et s'oblige sous les renonciations requises et de droit la payer et bailler annuellement au dit Messire Joseph Lacasse en sa demeure susdite dont le premier payement se fera le guatre du mois de mars chacune année et ainsi continuer d'année en année jusqu'au rachat de cette rente...

Une hypothèse plausible : cette somme était peut-être nécessaire à Jacques afin qu'il puisse remettre à chacun de ses huit autres enfants les "trente six livres de vingt sols" dont il est question dans son testament.

Il semble bien qu'il s'agisse d'une somme importante puisqu'il lui faudra dix-sept ans pour la rembourser en totalité en raison de 44 livres par année. Comme de fait, à son décès, douze ans plus tard, il n'aurait remboursé que la somme de 528 livres laissant une dette de 216 livres...

...À ce est intervenu Sieur Augustin Bauley fils habitant de la susdite paroisse St-Henry lequel s'est par ces présentes volontairement rendu & constitué plaige et caution du dit Sieur Jacques Bauley son père envers le dit Messire Joseph Lacasse pour la somme de sept cent quarante quatre livres de vingt sols et les intérêtes qu'en proviendront chacune année et s'oblige solidairement avec le dit Jacques Bauley son père lui seul pour le tout sous les renonciations ou bénéfices de droit au payement de la dite somme jusqu'au rachat et remboursement de la dite somme.....

nte annuelle de la somme Dogera sles renonciations annuellem Lacafre en sa derneu Cette somme est assez importante pour qu'on l'appuie par une hypothèque...C'est Augustin qui intervient.

...le dit Augustin Bauley a par ces dites présentes obligé, affecté, hypothéqué tous ses dits biens présents savoir et sans aucune réserve et exception en façon quelconque et spécialement par privilège et préférence une terre sise et située dans dite paroisse St-Henry au lieu nommé le trait quarré de trois arpens de front sur trente arpens de profondeur bornée devant au sud au chemin du Roi d'un côté au sud ouest Michel Blais et au nord est à Pierre Ely dit Breton circonstances et dépendances appartenant au dit donataire pour l'avoir eu de donation de Sieur Jacques Bauley son père acte passé devant Me J. Boucher notaire le onzième jour du mois de septembre de l'année mil huit cent douze...

Cette terre était toujours, en 1832, la propriété d'Augustin Bauley, donc, elle n'avait pas été perdue pour cause de non-remboursement. C'était l'année du décès de Jacques Bauley, parti à l'âge de 74 ans...après avoir donné tous ses biens et avoir laissé une dette.. comme on a vu plus haut...

degrier Occeenquis parneus lets Motare

Cette terre qu'Augustin Bauley avait acquise en 1812 (et hypothéquée en 1820) avait bien prospéré puisqu'à l'inventaire paroissial de 1832, elle ressemblait en tout point (bétails et récoltes) aux autres fermes du voisinage dans le rang Trait-Quarré.

Sa famille, elle aussi, avait prospéré suite à son mariage avec Geneviève Rouleau en l'année 1821. En 1832, la maisonnée comprenait déjà six enfants; il en arrivera cinq autres dans les années qui suivent.

12 Joseph Laws The B. Sylvere M. Lacombe & S.

Et la suite...Il y a tout lieu de croire que la même terre est demeurée la propriété de la descendance d'Augustin, puisque ses deux fils, Augustin et Étienne étaient "cultivateurs dans le Trait-Quarré" dans les années 1860 et 1870. L'autre fils, Honoré était parti pour les États-Unis.

Cependant, la succession Beaulé de la terre paternelle doit s'être éteinte vers la fin du siècle puisqu'Augustin fils, n'a pas eu de descendance masculine et que la descendance de Étienne ne comprenait qu'un seul garçon, Charles, parti jeune vers la ville de Québec...

CONCLUSION : Il n'est pas dans notre intention de tenter de retrouver la petite pièce de terre, " trois arpents de front et trente arpents de profondeur" autrefois propriété de Jacques Bauley, de son fils Augustin et ses petits-fils dans le Trait-Quarré de St-Henry.

Il nous suffit de savoir qu'elle est aujourd'hui englobée dans les grands domaines agricoles du bassin de la rivière Boyer et qu'elle pourrait même avoir été découpée par les grandes routes modernes construites dans ce coin au cours des dernières années...

YVAN BEAULÉ

Carnet du patrimoine

Saviez-vous que?

Pierre Dugua de Mons a joué un rôle prépondérant dans la fondation de Québec.

Pierre Dugua de Mons et Samuel de Champlain étaient tous les deux Saintongeais. Dugua de Mons naquit à Royan vers 1558 et Champlain à Brouage vers 1570.

Dugua, accompagné de Champlain et d'une équipe d'une soixantaine d'hommes, vint fonder l'Acadie en 1604, mais ce n'était pas sa première visite en terre d'Amérique. En 1599, il s'embarquait pour Tadoussac à l'invitation de son ami et ancien compagnon d'armes Pierre Chauvin, alors responsable d'un poste de traite de fourrures.

Le 7 janvier 1608, au château de Fontainebleau, se déroula l'évènement le plus important de l'histoire de Québec. En effet, ce jour-là, le roi Henri IV fait remise à son lieutenant général Pierre Dugua de Mons de la commission officielle lui donnant le mandat de "poursuivre son habitation en Nouvelle-France". C'est donc l'acte de naissance de Québec.



Le titre officiel de Dugua, après la cérémonie du 7 janvier 1608, était lieutenant général de l'Acadie et de la Nouvelle-France et vice-amiral. C'était une confirmation puisqu'il portait déjà ces titres.

Au printemps 1608, Champlain, mandaté par son compatriote, se dirige vers Québec. C'est Pierre Dugua de Mons qui finança les navires, dont le Don de Dieu, recruta et paya les hommes, fournit équipements, outils, vivres, bref tout ce qui était nécessaire à l'établissement d'une future colonie.

Au cours d'une de ses expéditions, Champlain avait donné le nom de De Mons à une rivière en aval de Québec. Il s'agit aujourd'hui de la rivière Nicolet et c'est peut-être pour honorer cet autre explorateur que fut Jean Nicolet que le nom fut changé.

En 1904, le gouvernement canadien installait un monument en hommage au grand Saintongeais, fondateur de l'île Sainte-Croix et de l'Acadie. Ce monument se trouve à Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse) et en 1904 marquait le troisième centenaire de la fondation de l'Acadie, "l'année de son édification".

Marcel Trudel, nonagénaire et encore à la tâche, est un de nos plus grands historiens, auteur de nombreux ouvrages sur la Nouvelle-France. Il a dit et écrit que "sans Dugua de Mons , on peut présumer qu'il n'y eut pas eu de Champlain".

A Québec, il y a une rue à Sainte-Foy, une plaque apposée en 1999 sur la façade de l'église Notre-Damedes-Victoires, un quai... à venir et bientôt un monument qui sera érigé à la terrasse Saint-Denis pour évoquer cette grande figure.

Extrait tiré de la revue Québecensia, Société d'histoire de Québec.

YVON.

Nouvelles de la Fédération

Maintenant, il faut regarder 2008, droit devant nous et dans quelques mois seulement.

Nous considérons que les activités qui vous sont proposées vous permettront d'intéresser plusieurs clientèles.

- Le Salon des familles-souches Laurier, les 22,
 23 et 24 février avec des conférences et un contenu revisité pour attirer plus la population.
- Le congrès annuel de la FFSQ qui marquera ses 25 ans, les 25, 26 et 27 avril 2008.
- L'arbre souvenir du 400^e avec des plantations en France, en région et à Québec en mai 2008.
- Les pèlerinages, en mai et juin 2008.
- Le pique-nique familial sur les plaines le 6 juillet 2008 organisé par la Société du 400^e.
- La grande rencontre des cousines et cousins, le 13 juillet 2008.
- Les Fêtes de la Nouvelle-France, du 5 au 10 août avec six jours d'activités et une équipe secondée par le Carnaval de Québec qui en sera à sa deuxième année d'opération et de participation avec nous.
- Le Marathon des familles-souches, le 24 août 2008.
- Les pèlerinages (2^e période) de septembre à novembre 2008.

Je ne sais pas à quel moment nous allons prendre nos vacances....

Cependant, un élément est essentiel pour que la recette soit réussie... votre participation et votre implication. Sans cet ingrédient de base indispensable, tous ces efforts seront vains. Je vous invite donc à fêter avec nous ce 400^e anniversaire de Québec l'an prochain en grand.

En terminant, je veux souhaiter la bienvenue aux dernières associations qui ont rejoint notre grande famille :

Depuis mai:

- 284 Association des familles Lagacé-Lagassé inc.
- 285 Association des familles Renaud
- 031 Ralliement des familles Jean et Pierre Therrien

Depuis juin:

286 Association des Chabot

Bienvenue à ces nouveaux membres de la Fédération des familles-souches du Québec. Bonne lecture et à bientôt.

Tiré de La Souche volume 24, automne 2007, bulletin #82.

www.beaule.qc.ca

Registre des visiteurs

Notre site avait permis à Dany Rouette (né Dany Beaulé) de retrouver sa famille biologique : Hélène Garneau, Éric et Caroline Beaulé. Souhaitons la même chance à ceux qui cherchent ici, leur famille, leur parenté et leurs amis... Si vous pouvez aider... ce serait gentil. Merci d'avance.

γοίςί...

Looking for Tania Beaulé, a childhood friend. Brothers are Richard and Bryce, sisters are Vicky and Kim. Please contact me by e-mail or by phone at 514-248-6366. Thank you kindly. Sandrine Cynthia Gaudreau

gaudreau samlal@remax-longueuil.com Gaudreau, Sandrine - Longueuil - Québec - Canada 2007-07-10

Bonjour - Je viens de trouver ce site. Mon époux, Léandre Beaulé est à la recherche de monsieur Albert Beaulé, fils de Charles-Edouard Beaulé et de Florence Pike. Si quelqu'un avait une adresse ou un numéro de téléphone pourriez-vous m'en informer. Dernière résidence connue pour Albert c'est à St-Rodigue à Québec et sa date de naissance serait dans les alentours de 1938. Je n'ai pas plus d'information que cela. Merci de votre aide adelinediane@hotmail.com (PS: annule le précédent message ayant comme adresse courriel: adeline21@hotmail.com... cette adresse n'est plus fonctionnelle).

adelinediane@hotmail.com

Diane - Québec - Québec - Canada

2007-07-07

Vísíte en Bourgogne

Par Norman Murphy

En mai dernier, profitant d'un voyage de quelques semaines en Europe dont la France, mon épouse, Suzanne Fortin et moi, nous nous sommes rendus en Côte-d'Or et plus précisément à Semuren-Auxois.

Nous y avons fait connaissance du sympathique "cousin" Rémy Bolley et de sa charmante épouse Marie-Paule Vincent.

Tous ensemble, nous avons rendu visite à Fernand, père de Rémy, à Magny la Ville avant de nous rendre à Semur-en-Auxois qui était, en ce beau dimanche de mai, en pleines festivités médiévales.

Le décor était parfait et la population arborait les costumes de circonstance.



À gauche, Rémy et Marie-Paule. Rémy est artiste-peintre à Dijon.

Toute une ambiance !!... et une visite très exhaustive du site patrimonial en compagnie de guides parfaits. Nous avons même eu droit à un charmant détour pour visiter la petite église de Millery où ont été inhumés les ancêtres de Lazare Bolley aussi loin que le 16^e siècle.

L'invitation à participer aux activités du 400^e anniversaire de la ville de Québec en 2008 fut transmise aux hôtes Bolley. Ces derniers aimeraient bien nous rendre visite, à leur tour, et prendre part au grand rassemblement des Beaulé d'Amérique organisé dans le cadre de ces célébrations.



Aujourd'hui âgé de 86 ans, Fernand avait été maire de Magny la Ville pendant 40 ans.

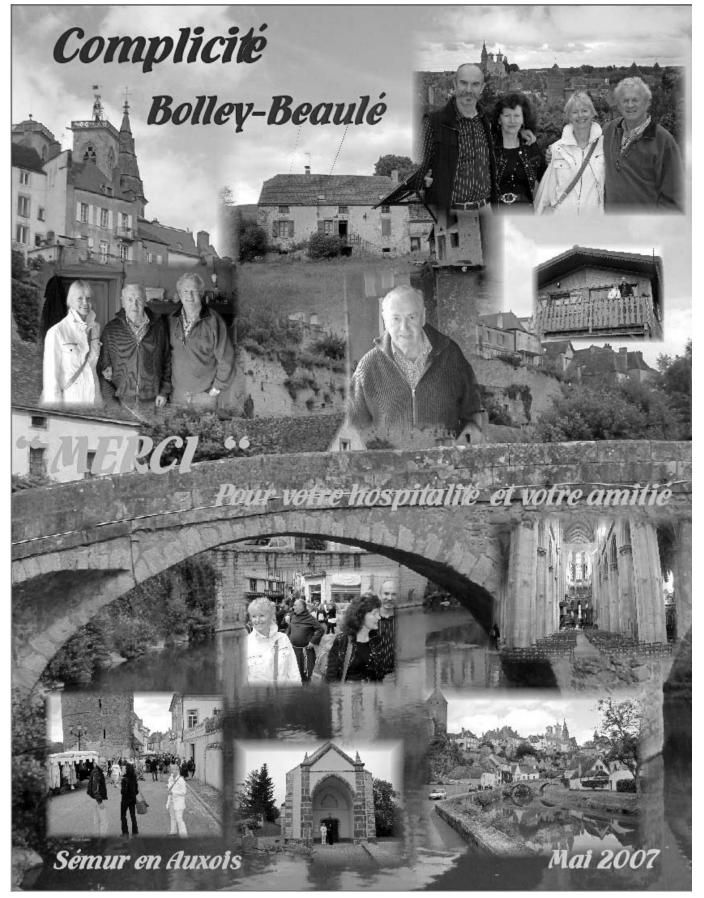
Ils pourront sûrement compter sur nous tous pour les accueillir dans la grande parenté canadienne et leur faire visiter le pays des Beaulé.

Mon épouse et moi voulons profiter de cette chronique pour remercier sincèrement Marie-Paule et Rémy pour leur hospitalité et leur grande gentillesse à notre égard.

Nous revenons de la Bourgogne la tête remplie de magnifiques souvenirs.

Au revoir.

NORMAN et SUZANNE



Les rues de Semur-en-Auxois, la Collégiale de Semur et la petite église de Millery. Photos : Norman Murphy (Lignée Georgette Beaulé, Wilfrid, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques, Lazare)

Patrick Beaulé, toujours sur la piste des championats... Il était déjà, à l'âge de seize ans, champion mondial en "saut de barils"

(voir Le Bolley, numéro 3, déc. 1991)

International six days of enduro

Patrick Beaulé représentera le Canada



Pour la deuxième année consécutive, Patrick Beaulé représentera le Canada lors de la prestigieuse course hors route International six days of enduro, qui réunissait 635

compétiteurs du 12 au 17 novembre 2007, au Chili.

"C'est comme les Olympiques du hors route. Chaque pays envoie six compétiteurs pour composer son équipe "trophée". On cumule les résultats des cinq meilleurs pour établir le classement par pays, explique le coureur de Sainte-Julie. L'an dernier, nous avons terminé au 12^e rang. Cette année, on aimerait terminer 10^e. Les Européens sont très forts. La France et la Finlande sont toujours en tête."

En plus de l'équipe "trophée", on retrouve en piste une équipe "junior trophée" et des clubs team.

Un classement individuel permet également aux coureurs de décrocher une médaille de bronze, d'argent ou d'or. "Pour avoir le bronze, il faut finir la course en ne perdant pas plus de 60 minutes par jour sur l'horaire prévu par les organisateurs. Pour l'argent, il faut terminer la course avec un différentiel de 10 % à 40 % par rapport au temps du meneur. Pour l'or, c'est moins de 10 %", indique celui qui a rapporté l'argent l'an dernier, avec un différentiel de 22 %.

Le parcours très rocheux qu'il affrontais au Chili devait être un avantage pour M. Beaulé. "Il y a vraiment beaucoup de roches. Plus les gens se découragent et plus c'est sale, plus je me démarque", indique-t-il.

Le fait qu'il ait été choisi pour monter une petite cylindrée va toutefois affecter son temps. "Au Chili, il y a beaucoup de dénivellations. On passe de 0 à 2 134 mètres d'altitude. Ça affecte la carburation de la moto. En haut, on perd de la puissance", explique M. Beaulé.

Mais le terrain où les coureurs vont évoluer ne sera

pas leur seul défi. "Le temps de réparation de la moto est défini. Nous avons droit à dix minutes le matin et à quinze minutes le soir. On peut avoir quelqu'un pour nous passer les outils, mais seul le compétiteur peut toucher à la moto. C'est un véritable spectacle dans les puits. Il faut s'entraîner avant de partir, note-t-il. Le cadre, le moteur et les roues sont marqués, nous n'avons pas le droit de les changer. Ça permet de faire en sorte que ce soit le meilleur qui gagne et non celui qui a le plus de moyens."

Participer à la course coûte entre 8 000 \$ et 10 000 \$ pour chaque coureur. Heureusement, au Canada, deux généreux commanditaires ont accepté de payer le transport des motos, l'hôtel pour 14 jours et les billets d'avion des participants. "Cela représente entre 6 500 \$ et 7 000 \$ par coureur. Ça offre la chance aux meilleurs de s'y rendre", note M. Beaulé.



Paris-Dakar

Lorsqu'il a commencé à faire de la compétition, en 1999, M. Beaulé ne pensait jamais se rendre là. "J'avais deux rêves: l'International six days of enduro et la course Paris-Dakar", se souvient le champion canadien Enduro Pro 2005 et le champion du National Corduroy enduro en 2005 et 2006.

S'il n'a pas réalisé le

second, en grande partie en raison des coûts de l'aventure qui s'élèvent à environ 175 000 \$, il devrait pouvoir goûter à l'ambiance de la célèbre course l'an prochain. Le pilote pourrait en effet s'y rendre comme mécanicien. Il tient par ailleurs à profiter de l'occasion pour remercier le club La Track de Sainte-Julie, qui lui a permis de s'entraîner à proximité de chez lui et d'améliorer ses performances, même en hiver!

(Lignée : Denis, Roland, Arthur, Adolphe, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques, Lazare.)

Merci à madame Nathalie Côté de l'hebdomadaire **L'IN-FORMATION** de Sainte-Julie.

Retour sur l'assemblée générale du 4 août 2007.

En la salle d'Alzon du Montmartre Canadien de Québec le 4 août 2007, nous étions une vingtaine de membres dont dix administrateurs pour cette seizième assemblée générale.

Tel que le veux les règles de notre association, nous avons procédé à l'acceptation des rapports financiers et d'activités 2006 parus dans Le Bolley #37. Nous avons réussi à boucler l'année avec un surplus de 155,69 \$, félicitations au grand cœur de nos bénévoles!

Les membres présents ont par la suite ratifié les actes des administrateurs. Jacques Beaulé, agissant comme président d'élection, les propositions des membres reconduisent à leurs postes respectifs les directeurs Paul-Émile, Stéphane, Gaétane et Yvon. Suite à l'assemblée générale, le conseil d'administration a tenu une première réunion pour élire le conseil exécutif soit : Yvon comme président, Gilles comme premier vice-président, Aurore comme deuxième vice-présidente, Marcel comme secrétaire et finalement Jacques comme trésorier.

Dans le but de regrouper le plus grand nombre de descendants de Lazare Bolley pour fêter le 250^e anniversaire de naissance de Jacques Bolley, notre premier ancêtre né au Canada, l'association sera présente au salon des familles-souches du Québec qui se tiendra les 22, 23 et 24 février 2008 à la Place Laurier de Québec.

Suite à quelques suggestions concernant les objets promotionnels, le consensus est de maintenir les casquettes, de refaire des polos du genre de ceux de 1995 et peut-être des sacs fourre-tout au logo de notre association.

Paul-Émile Beaulé a accepté de piloter le dossier du marathon des Deux-Rives le 24 août 2008. Le marathon sur un distance de 42 kilomètres entre Lévis et Québec se fera au rythme de la capacité des participants.

En conclusion de notre réunion, tout le monde se donne rendez-vous les 2 et 3 août 2008 pour notre dixseptième assemblée générale et pour le 250^e anniversaire de naissance de Jacques Bolley.

Jacques Bolley trésorier

Jes 2 et 3 août 2008, venez à Québec pour célébrer le 250° anniversaire de naissance de notre ancêtre commun Jacques Bolley.

Nous vous attendons!



Rencontre annuelle Québec 2007

C'est au Montmartre Canadien que se trouvait le point de rencontre de l'activité annuelle de l'association des descendants de Lazare Bolley.

Bien que le groupe était un peu moins nombreux que par les années passées, l'entrain et la bonne humeur était au rendezvous.

Comme à l'habitude, la journée était planifiée avec soin et les activités prévues à l'horaire se sont déroulées rondement.





La rencontre annuelle a, bien sûr, commencé par l'assemblée générale des membres, notre président Yvon Beaulé, appuyé par notre trésorier Jacques Beaulé, ont adroitement dirigé cette réunion afin que tout se passe à la satisfaction des membres présents.

Le dîner, style boîte à lunch, a été servi sur place, comme mère nature était de notre bord et que la journée était des plus agréables, nos dîneurs ont profité des tables à piquenique mises à notre disposition pour manger dans le parc faisant parti du Montmartre Canadien.



C'est donc une matinée qui se termine pour faire place à un après-midi occupé, car pas une mais bien deux activités étaient au programme : commençant par une promenade au parc des chutes Montmorency, suivie d'une visite à la maison de la découverte des plaines d'Abraham et d'un souper avec des nouveaux venus bien heureux de passer nous voir.

14 ------ Le Bolley -------- Numéro 38



Vous aurez, bien sûr, reconnu les impressionnantes chutes Montmorency, première halte de notre promenade de l'après midi.

En plus d'être un bel endroit pour faire une promenade, c'est un site historique. C'est sur ces champs qui surplombent la région et qui donnent un point de vue imprenable sur un grand territoire que Wolfe avait établi son campement et qu'il préparait avec soin sa stratégie pour prendre Québec.



Nous voyons d'ailleurs ici un autre fin stratège, notre président Yvon Beaulé expliquant à ce groupe des plus attentifs, à l'aide de ce panneau, l'installation du camp, les défenses anglaises face à d'éventuelles attaques françaises et les manœuvres imaginées par Wolfe afin de ne pas devoir retourner bredouille en Angleterre.



Une deuxième étape nous amène à la "Maison de la découverte des plaines d'Abraham". On y découvre Abraham Martin qui y fait paisiblement paître son troupeau ne se doutant pas que son lopin de terre deviendrait l'un des plus prestigieux parc urbain au monde.

La visite nous fait découvrir à travers des vitrines nous entrainant comme par magie dans l'histoire des plaines ainsi que les derniers préparatifs qui ont menés les anglais à la victoire.

Sur la photo de gauche ce ne sont pas des auréoles qui flottent au dessus de nos deux compères mais des tricornes qui se trouvent dans une

salle où l'ont peut admirer les uniformes des militaires français et anglais.

La journée a terminé par le traditionnel souper où les participants ont eu l'occasion de rencontrer Dany Rouette qui venait prendre un bain de Beaulé.

Marcel Beaulé

Nos condoléances aux familles...



CLAIRE BEAULÉ, domiciliée à Rouyn-Noranda, est décédée le 6 août 2007, à l'âge de 86 ans. Elle était l'épouse de feu Léo Brouillard. Elle laisse dans le deuil ses enfants: LISE (Gilles Brazeau), GIL-LES (Monick Béland), HÉLÈNE (Jean-Pierre Landry), MICHEL et SUZANNE; ses petits-enfants: Julie, David, Daniel, Line, Sébastien, Ma-

rie-Claire et Étienne; ses 5 arrière-petits-enfants; son frère ROSAIRE; plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis(es).

Les funérailles ont eu lieu le 13 août 2007 en l'Église Immaculée-Conception de Rouyn-Noranda, suivies de l'inhumation au cimetière St-Michel (Lignée : Amédée, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques, Lazare).



Éveline Beaulé de Ville-Marie (Témiscamingue) est décédée le 25 septembre 2007 à l'âge de 85 ans. Elle était l'épouse en 1^{re} noces de feu Gérard Patry et en 2^e noces de feu Alidor Adam.

Elle laisse dans le deuil ses deux enfants : GINETTE PATRY de Ville-Marie et FRANCINE PATRY de

Montréal ainsi que les dix enfants de monsieur Adam : Jean-Claude, Gilles, Léo, Paul, Richard, Gilda, Nicole, Clémence, Chantal, Monique, leurs conjointes et conjoints ainsi que quatre sœurs : Lucienne, Germaine, Lorraine, Thérèse, et cinq frères :

Adrien, Yvan, Raoul, Conrad et Roger.

Les funérailles ont eu lieu le 28 septembre 2007 en l'église Notre-Dame-du-Rosaire de Ville-Marie, suivies de l'inhumation au cimetière de Laverlochère.

(Lignée : Alphonse, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques, Lazare).



Le 17 juin 2007, à l'âge de 92 ans et 8 mois, est décédée Annette Martin, épouse de feu Roland Beaulé, autrefois de Lac-Mégantic.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Marc-André, Pierrette, Richard et feu Pierre (Sylvie Therrien), ainsi que de nombreux pe-

tits-enfants.

(Lignée de Roland Beaulé : Eugène, Alphonse, François-Dacis, Jean-Baptiste, Jacques Lazare).



À Saint-Raymond-de-Portneuf, le 4 juin 2007, à l'âge de 50 ans, est décédé monsieur Jean Beaulé.

Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs : feue Louise, Gisèle, Hélène (Julien Daigle), Pierre, Sylvie (Michel Samson), Marie (Donald Flamand), Esther (Gaétan Cham-

berland), Julie (Bernard Chabot), Claude, Nancy (Denis Hayes).

(Lignée : Clermont, Henri-Louis, Joseph, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques, Lazare)

MARC, le professeur.



Marc est né le 4 avril 1926, un jour de Pâques. Fils de Marie-Jeanne Pichet et de Pierre-Ernest Beaulé, et petit-fils du Chevalier Pierre-Zéphirin Beaulé et de Clara Delisle. Son oncle, Victor Beaulé, futur prêtre en 1939, devient alors son parrain.

Après des études élémentaires en classe privée et chez les Frères des Écoles Chrétiennes, il les termina chez les Frères du Sacré-Cœur à St-François d'Assise.

Aspirant à un métier, il fréquente l'école technique de Québec, sur le boulevard Langelier, où il obtient un diplôme en menuiserie. Professeur durant quelques années, mais désirant devenir un employé du gouvernement du Québec à son Ministère de l'éducation, il y œuvra jusqu'à sa retraite.

En 1958, il convole en justes noces avec sa jolie infirmière Renée Parent, mariage qui dure 50 ans. De cette union naissent deux jolies femmes, Julie et Hélène et un beau garçon, Pierre.

L'année 2007 ne favorise vraiment pas sa santé! Après dix semaines d'hospitalisation, le Maître de la Vie Humaine le prend pour l'éternité, le 13 septembre 2007.

Que ton âme repose en paix, mon cher Marc.

TA SOEUR PIERRETTE

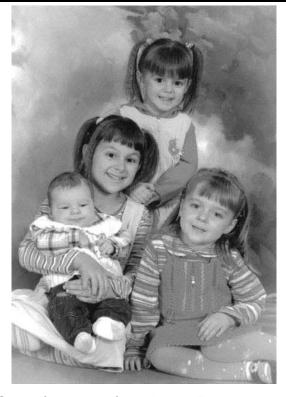
De tout, de partout!



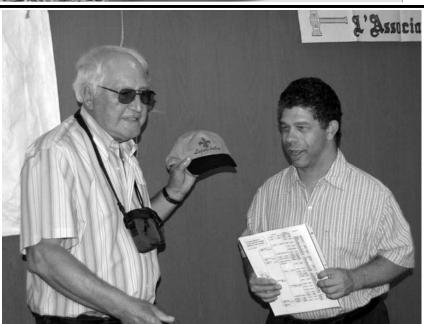
Jean-François Beaulé et Janie Bolduc nous présentent Adèle, née le 25 avril 2007 à Rouyn-Noranda, voici la petite famille en photo : Janie, Adèle, Jean-François et Arno.

(Lignée : Jean-François, Pascal, Léo, Amédée, Alfred, Hilaire. Jean-Baptiste, Jacques et Lazare.)





Geneviève Beaulé et Denis Turcotte nous présentent leur quatrième enfant, Mathieu né le 29 juillet 2007 à Rouyn-Noranda. Sur la photo : Audrey sept ans, les jumelles Marylou et Cloé quatre ans et bébé Mathieu trois mois.



Petit rappel historique. DANY ROUETTE, né Dany Beaulé le 6 février 1974 à l'hôpital Hôtel-Dieu-de-Lévis, a été adopté à l'âge de neuf mois par le couple Louisette Gervais et Jean-Marc Rouette, aujourd'hui de Trois-Rivières.

Après de longues recherches, il a retrouvé, grâce au registre de notre site, sa famille biologique : sa mère Hélène Garneau, son frère et sa soeur Éric et Caroline Beaulé, tous de Québec. Son père, Yvon Beaulé est décédé depuis quelques années.

Dany s'est aussitôt empressé de devenir membre de notre association. On peut voir ici sa grande joie alors qu'il reçoit, des mains de notre historien Yvan Beaulé, son titre d'ascendance en même temps qu'un mot de bienvenue chaudement applaudi par les Beaulé au souper de la rencontre annuelle.

Nous avons pu, par la même occasion, rencontrer et saluer monsieur et madame Rouette, des gens super sympathiques qu'il nous fera grand plaisir de revoir. Dany, Louisette et Jean-Marc, merci de votre présence.

De tout, de partout!

Le 16 juin 2007 à Ste-Marie-de-Beauce, le groupe *BE CARE-FULL*, dont le chanteur est Jean-François Beaulé (fils de Gilles et Diane Isabel) était en demi-finale lors du concours "La Guerre des Bands" de Musique Plus.

Ils se sont classés cinquième en interprétant leurs compositions, le seul groupe qui a osé le faire.

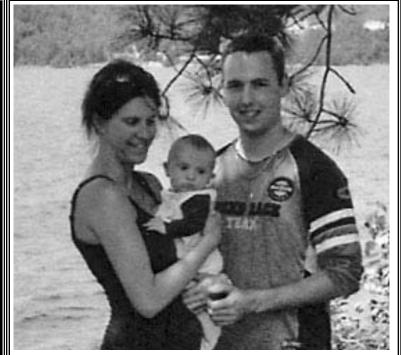
Félicitations de la part de tes parents et amis qui étaient tous sur place pour vous encourager.





En mai 2007 avait lieu à Montréal la 35^e Revue annuelle du Corps de cadets 1937. Le cadet caporal Alex Beaulé a reçu le trophée du "Civisme" des mains du gendarme André Carle de la gendarmerie Royale du Canada.

(Lignée : Richard, Roland, Eugène, Alphonse, François-Xavier, Jean-Baptiste, Jacques et Lazare.)



Julie Hamel et Francis Beaulé sont bien fiers de nous présenter leur fils JUSTIN, né le 27 avril 2007 à Rouyn-Noranda.

(Lignée: Gaston, Fernand, Alphonse, Alfred, Hilaire, Jean-Baptiste, Jacques, Lazare)



Du 19 juillet au 6 août 2008.

Voir:

www.lesgrandsfeux.com

Honneur à nos membres...!

Année après année, vous êtes toujours là... Merci à vous tous!

Les membres à vie	271. France BeauléSt-Jean-sur-Richelieu
ı. Yvan BeauléVille-Marie	283. Paul-Émile BeauléBeloeil
10. Gérard BeauléCoaticook	296. Alouísía ParadísSte-Marthe sur le lac
44. Richard Beaulé St-Denis-de-Brompton	298 Michel BeauléMontréal
47. Claude BeauléNeufchatel	
50. Sylvaín BeauléLaverlochère	Les membres réguliers
137. Serge BeauléRouyn-Noranda	2. Marc BeauléMontréal
173 Lorraine Beaulé-Gauthier Earlton Ont.	3. Martín BeauléMontréal
213. Conrad BeauléTemiscaming	8. Díane BeauléGatíneau
217. Réjean Audet-LapointeLac-Mégantic	9. Florence Tardif Piopolis
	13. Madeleine Beaulé-AsshQuébec
Les membres honoraires	14. Gilles BeauléHull
4. Marguerite Beaulé Décédée	16 Jean-Guy Beaulé Saint-Lambert de Lauzon
15. Rév. Lucien PoulinAugusta, ME.	18 Lucien Beaulé
102. Lucienne Léger-BoulayChâteauguay	20. Carmen Murphy-St-PierreMcWatters
143 Irénée BeauléMontréal	21. Dorís MurphyVal Davíd
160. Viviane Bolley-MesseletDíjon, Fr.	24. Daniel MurphyVal d'Or
	27 Hélène MurphyRouyn-Noranda
Les membres bienfaiteurs	29 Précille BeauléLaverlochère
6. Jacques BeauléRouyn-Noranda	30 Ghislain BeauléLaverlochère
7. Claire Beaulé-BrouillardRouyn-Noranda	31 Noëlla BeauléGatíneau
17. Thérèse Beaulé-Blanchet Drummondville	32 Laurier BeauléEvain
19. Gilles BeauléLac-Mégantic	33 Rosanne Beaulé Notre-Dame-du-Nord
23. Normand MurphyDuparquet	34 Firmin BeauléLaverlochère
36. Fernand BeauléSherbrooke	35 Marguerite Lefebvre-Beaulé Rouyn-Noranda
40. Marc BeauléMontréal	37. Laurette Caron-Beaulé Ville-Marie
46 Thérese BeauléMontréal	39. Rollande BeauléMarbleton
48. Paul-Eugène BeauléLoretteville	42. Suzanne BeauléVaudreuil-Dorion
49. Jeanne D'Arc Brochu Sainte-Dorothée	45. Agathe HérouxVille-Marie
54. Julien BeauléLaval	53. Paul BeauléQuébec
56. Adríen BeauléLaverlochère	58. Danielle Beaulé-CharronVal d'Or
57. Jean-Guy LangloisVal d'Or	60. Denís BeauléEvaín
70 Clément BeauléMarieville	61. Madeleine BeauléVal d'Or
73. Jean-Guy BeauléPíopolís	63. Réal BeauléLaverlochère
75 Alain BeauléSaint-Georges	64. Murielle BeauléBelleterre
82. Monique BeauléMontréal	71 Gérard BeauléMarieville
105. Lucienne Beaulé-MorinLaverlochère	78 Jean-Paul BeauléAnjou
115. Yvon BeauléSainte-Foy	81. Sœur Françoise BeauléQuébec
147. Gaston Audet-Lapointe Marston	94. Mariette Beaulé-BretonBeloeil
150. Lucette Langlois Sudbury, On.	95. Stéphane Beaulé Montréal
156. Pierrette Beaulé-CantinSillery	96 Céline MartelLoretteville
166. Antoinette Beaulé-DionSherbrooke	100 Léona BeauléSorel
172. Suzanne GauthierOrleans, On	101 Éveline BeauléVille-Marie
188. Aurore BeauléMontréal	104 Marc BeauléLongueuíl
195. Roger CoutureLaval	106. Thérèse BeauléLaverlochère
204. Gilberte Beaulé-Breton Port-Colborne, On.	117 Martíne BeauléPontíac
219. Marcel BeauléSherbrooke	119 Isabelle BeauléChute-à-Blondeau Ont.
223. Sylvie BeauléSaint-Alfred	120 Bíbíane BeauléGatíneau
227. Jean-Jacques BeauléCharlesbourg	121 Paul BeauléVille-Maríe
235. Gaétane CôtéVílle d'Anjou	122 Estelle BeauléSaint-Ferdinand
236. Stéphane Beaulé Frontenac	124 Gilberte Beaulé-VachonLac-Mégantic
	C

125.	Raymonde Beaulé-Hallé	Saint-Élie-D'Orford
126	Luc Beaulé	Charlesbourg
129.	Maryse Beaulé	Saint-Léonard
130.	Germaine Beaulé	
139.	Lise Brouillard-Brazeau	
140.	Gilles Brouillard	La Sarre
141.	Paulette Riendeau-Beaulé	Rouyn-Noranda
142.	Rosaire Beaulé	Montréal
145	Michel Brouillard	Rollet
146.	Renée Beaulé	Saint-Hubert
148.	André L. Beaulé	Manchester, NH.
149.	Manon Beaulé	Gatineau
151.	Francine St-Pierre	Sherbrooke
157.	Denise Beaulé-Laroche	Charlesbourg
158.	Pascal Beaulé	Rouyn-Noranda
165.	Jeannine Beaulé-Labrie	Sherbrooke
170.	Gísèle Beaulé-Pouliot	
179.	Jean-Marc Beaulé	Longueuil
	Raoul Beaulé	
185.	Claudette Boulanger-Dufo	ur Saint-Robert
189.	Yvan D. Beaulé	Val d'Or
	Jeanne Beaulé-Turmel	
	Suzanne Beaulé-Turcotte	
	Thérèse Bossé	
	Marc St-Pierre	2
	Eugène Beaulé	
	Françoise Beaulé-Roy	
	Léo Beaulé	
208.	Réal Beaulé Sair	
211	Gérard Beaulé	
_	Linda Beaulé	
-	Lucien Beaulé	
	Jean-François Beaulé	
221.	Jeanne Beaulé-Duquette	() 1 · C() () · C · D() · · · ·
		inte-Cécile-de-Witton
	Gísèle Duquette	
225.	Gérard Beaulé	Lewiston, ME.
226.	Fernand Beaulé	Montreat
231.	Lorenzo Beaulé	Theafora-Mines
232.	Colette Beaulé	
233.	Sylvie Beaulé	Villa Camaina
234.	Roger Beaulé Lise Beaulé-Lanouette	Grand-Mara
	Dolorès Beaulé-Blanchard	
	Michèle Beaulé	
	Gaston Beaulé	
-4-	good on Devive	2 w w y 1 i 3 10 i w 1 w 1

244. Suzanne BrouillardQuébec
246. Jeannet Beauley-ParishSpringhill, FL.
247. Nicole Patry-SchloteMidland, ON.
248. Díane Beaulé Montréal
249. Ghíslaíne Beaulé-PolskyToronto, ON.
252. Michel Beaulé
257 Frank BeauléHull
259 Pierrette Beaulé Charlesbourg
260 Kathy BeauléNeufchatel
263. Gínette Leblond
265. Yolaine DeslauriersSaint-Lazare
267. Marie-Claire Beaulé-Dion Québec
270. Alexandra HartmanSt-Charles Boromé
272. Susie Beaulé
274 Lise Beaulé-Bédard Saint-Thuribe
277 Patricia CotéVaudreuil-Dorion
280. Maude Hartman-Maltais St-Charles Boromé
281. Paul-Edgar BeauléOttawa, On.
282 Francis BeauléGatineau
284 Línda Beaulé-Adkins Sabattus ME.
285 Clara Beaulé Manchester, NH.
286 Monique A. Leroux Weedon
287 Pierre BeauléLaval
289 Christine LabontéDeux-Montagnes
290. Gísèle Beaulé-Labonté
291. Chantal LarocheSudbury On.
292. Cynthia BeauléSainte-Foy
293. Alexis Beaulé Saint-Jean-sur-Richelieu
294. Guy TurmelLaval
295. James J. BolaWilliamsville, NY.
296. Marc BeauléSt-Augustín
299. Lorraine Roy-Stockwell Thomaston CT.
300. Gísèle Roy-Russano New Fairfield CT.
301. Yves BeauléQuébec
302. Línda Beaulé Ste-Dorothée
303. Dany RouetteTrois-Rivière
304. Claude BeauléActon-Vale
305. Gilberte PhillipsBelleterre

Joyeux noël
et bonne année
à tous nos lecteurs...!

Bibliothèque nationale du Canada, numéro international : ISSN 1205-7266

Poste Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication Publié par l'Association des descendants de Lazare Bolley inc. Édité par la Fédération des familles-souches québécoises inc C.P. 6700, Succ. Sillery, Ste-Foy (Québec) G1T 2W2 IMPRIMÉ—PRINTED PAPER